



Sens (27 000 habitants) et la communauté d'agglomération du Grand Sénonais (58 000 habitants – 27 communes) constituent, à une heure de Paris, un pôle économique et patrimonial majeur du nord de la Bourgogne-Franche-Comté.

Dotées d'un projet de développement ambitieux, basé sur l'attractivité, le service à la population et la qualité de vie, Sens et sa communauté d'agglomération unissent leur force pour répondre aux enjeux de l'administration de demain et répondre de façon efficace aux attentes des citoyens.

Dotées d'une administration mutualisée depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, Sens et l'Agglomération recherchent un :

**Référent Santé et Accueil Inclusif H/F**  
**CAT B-Titulaire ou Contractuel**  
**150 Heures par an donc 28H par Trimestre**

Au sein de nos crèches, vous assurez les missions suivantes :

**Missions principales :**

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de la très grande crèche en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles prévus au II de l'article R.2324-30.
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins au sein des crèches de la ville de SENS.
- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.
- Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe de la structure dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille.
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions.
- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L.226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination avec la direction de la crèche, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations.
- Contribuer, en concertation avec la direction de la crèche, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement prévus au II de l'article R.2324-30 du présent code et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe.
- Effectuer des visites d'admission en cas de nécessité médicale, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux et délivrer le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité prévu au 1<sup>er</sup> de l'article R.2324-39-1.
- Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande de la direction de la crèche, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.
- Collaborer avec la direction de la crèche pour mettre en application l'ensemble des protocoles et assurer le suivi médical et vaccinal des enfants accueillis.

## **Profil :**

- Être Médecin ou titulaire du diplôme d'état de puéricultrice/d'infirmier avec une expérience auprès de jeunes enfants
- Connaissance des collectivités territoriales, de leur environnement et des politiques familiales et de santé
- Connaissance de la législation afférente à l'accueil des enfants de moins de 3 ans
- Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de diététique infantile
- Connaissance des techniques d'animation et de coordination de groupes d'adultes
- Connaissance de l'outil informatique souhaité (Word, Excel ...)
- Travailler en collaboration avec les médecins vacataires de la Ville, avec la PMI, avec le médecin traitant des familles
- Travailler avec l'équipe disciplinaire
- Former le personnel aux divers protocoles
- Elaborer le dossier administratif
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale
- Dynamisme, disponibilités
- Esprit d'analyse
- Sens des relations humaines, écoute, dialogue, concertation
- Discrétion et rigueur
- Sens du service public

Les candidatures, lettres de motivation + CV, sont à envoyer **dans les meilleurs délais**

Par courrier à Monsieur Le Maire, 21 Boulevard du 14 Juillet – 89100 SENS

Par mail à [courrier@grand-senonais.fr](mailto:courrier@grand-senonais.fr)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le service au 03 86 95 68 15